

FONDO MINK' A DE CHORLAVÍ

APPEL AU CONCOURS 2001

ACTION COLLECTIVE ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS RURALES

Le Fondo Mink'a de Chorlaví convoque les organisations publiques et privées intéressées aux problèmes des zones rurales d'Amérique Latine à participer à son Concours de Projets de l'an 2001. Le thème du Concours est "Action Collective et Amélioration des Conditions de Vie des Populations Rurales". Les projets devront correspondre à des projets recherche-action ou de recherche appliquée au développement. Dans ce concours le Fondo accordera une somme d'environ US\$ 200.000 entre dix projets.

JUSTIFICATION.

Il existe un vaste accord sur le besoin de faciliter les processus d'apprentissage dans les organisations publiques et privées dont l'action a un effet sur l'inégalité, la pauvreté rurale, la gestion des ressources naturelles et le développement rural durable. Quoique l'apprentissage a toujours été important pour le bon résultat de ces organisations, les changements socio-économiques et institutionnels qui se sont produits en Amérique Latine et les Caraïbes (ALC) au cours des deux dernières décennies, obligent à réviser en profondeur nos systèmes conventionnels de faire les choses. On pourrait même soutenir que nous devons ré-apprendre à travailler dans nos efforts pour réduire la pauvreté, modifier les systèmes d'exclusion, promouvoir le développement rural durable et améliorer la gestion des ressources naturelles.

2.- Heureusement cet apprentissage est déjà en cours dans des milliers d'initiatives concrètes de lutte contre la pauvreté, d'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de promotion du développement rural durable. De multiples innovations économiques, sociales, technologiques et institutionnelles se développent à l'ALC et transforment la région dans une gigantesque 'expérimentation' de réponse locale et régionale au nouveau contexte. Ces initiatives peuvent et doivent être une source principale de nouvelles expériences, leçons et connaissances.

3.- Le Fondo Mink'a de Chorlaví a été créé sous les auspices du Groupe Chorlaví (www.chorlavi.cl) et du Centre international de Recherche pour le Développement (CIID, www.idrc.ca) pour stimuler ce processus de systématisation, échange, analyse et documentation de ces initiatives d'innovation dans la gestion des ressources naturelles, le développement rural durable et la lutte contre la pauvreté.

4.- Les entités qui participent au concours et dont les projets seront finalement sélectionnés, devront participer pendant le cycle complet d'apprentissage établi par le Fondo Mink'a de Chorlaví. Ce cycle comprend trois étapes principales:

(a) L'exécution des projets gagnants

- (b) L'analyse comparative des résultats des projets afin d'en extraire des conclusions et des recommandations de validité plus générale. En principe cette analyse comparative se fera au moyen d'une conférence électronique avec présentation et discussion sur les rapports des projets.
- (c) Un processus de communication stratégique des résultats de tout le cycle qui vise à assurer que ces résultats soient connus par les personnes et les entités directement intéressées au thème du concours.

OBJECTIF

5.- L'objectif général du Fondo Mink'a de Chorlaví est de faciliter l'apprentissage organisationnel pour améliorer les interventions orientées à réduire la pauvreté, modifier les systèmes d'exclusion, promouvoir le développement rural durable et améliorer la gestion des ressources naturelles.

TERMES DE L'APPEL AU CONCOURS

6.- Le Concours 2001 du Fond Mink'a de Chorlaví est consacré au sujet "Action Collective et Améliorations des Conditions de Vie des Populations Rurales".

Avec les changements dans la structure et fonctions des États, les organisations de la société civile ont assumé des responsabilités envers une vaste gamme de thèmes qui jusqu'il y a dix ou vingt ans étaient considérées comme part de la fonction publique. La libéralisation, la mondialisation et l'ouverture de nos économies en Amérique Latine ont également créé de nouvelles restrictions et opportunités pour les populations rurales.

De différents groupes, des populations, des communautés et des organisations ont recours à l'action collective pour faire face à ce nouveau scénario. Le plus grand protagonisme de la société civile est plein de possibilités et d'espoirs dont on peut trouver des exemples d'entreprises collectives tout au long et au large de l'Amérique Latine rurale. Les succès et les acquis sont nombreux, mais en même temps il y a eu des échecs dans quelques projets à cause de différentes raisons.

La compréhension de ces succès et de ces échecs dans les stratégies d'action collective doit être la principale source d'apprentissage pour perfectionner les interventions publiques et privées pour réduire la pauvreté, modifier les systèmes d'exclusion, promouvoir le développement rural durable et améliorer la gestion des ressources naturelles.

L'initiation, les caractéristiques et les résultats des stratégies d'action collective dépendent d'un grand nombre de facteurs, internes aussi bien qu'externes aux groupes engagés.

Au cours des dernières années ce que les spécialistes appellent 'capital social' a pris une grande importance, c'est-à-dire, l'ensemble de ressources sociales auxquelles une population rurale peut avoir recours afin d'améliorer sa condition de vie. Le concept comprend des réseaux sociaux, des groupes et des organisations, aussi bien que des normes, des valeurs, des attitudes et des croyances qui favorisent la coopération et l'action collective.

De nombreuses organisations publiques et privées se demandent comment peut-on concrétiser la proposition qui soutient que pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'action collective, il faut faire

des efforts pour développer les institutions et les organisations des sociétés rurales. Les réponses sont souvent trop générales, parce qu'en Amérique Latine il y a encore peu d'expériences systématisées ou sujets de recherche qui démontrent concrètement comment et dans quelle mesure le 'capital social' parvient à:

- (a) stimuler l'initiation et développement de stratégies d'action collective;
- (b) exercer une influence sur les caractéristiques de ces stratégies;
- (c) contribuer à la durabilité de ces stratégies et à leurs effets sur la qualité de vie;
- (d) aider à ce que les stratégies d'action collective promeuvent une plus grande équité à l'intérieur des sociétés rurales.

En choisissant ce thème, l'objectif du Fondo Mink'a de Chorlaví est que les projets approuvés à travers le Concours 2001 contribuent à la systématisation et à la connaissance d'abord, de méthodes et d'instruments qui permettent de renforcer les institutions et les organisations des populations rurales, de telle façon que leurs stratégies d'action collective conduisent à de meilleurs résultats dans l'effort d'améliorer la qualité de vie et l'équité dans le monde rural.

Dans ce contexte, les propositions présentées au Concours devront:

- (a) Systématiser des expériences concrètes de développement de populations rurales, fondées sur des stratégies d'action collective.
- (b) Analyser et expliquer les effets ou impacts de l'action collective sur la qualité de vie et l'équité des populations engagées dans l'initiative de développement.
- (c) Analyser et expliquer les facteurs qui déterminent la qualité et l'efficacité des stratégies d'action collective, en considérant au moins les suivants: (i) les institutions (normes, règles et valeurs sociales et culturelles), réseaux et organisation des populations rurales; (ii) les marchés et leurs agents; (iii) les politiques et les programmes publics; (iv) la contribution des agents intermédiaires (tels que les ONG, agents techniques privés, organisations corporatives nationales ou régionales, etc.), et (v) les propres caractéristiques des individus et des foyers engagés dans l'action collective.
- (d) Tirer des conclusions, recommandations et leçons qui peuvent contribuer à améliorer les capacités et le rendement des organisations publiques, privées et sociales qui en Amérique Latine et les Caraïbes se consacrent à réduire la pauvreté, modifier les systèmes d'exclusion, promouvoir le développement rural durable et améliorer la gestion des ressources naturelles.

Les paragraphes suivants expliquent chacun des points précédents.

RÉSULTATS ATTENDUS DES PROJETS

7.- Conformément aux termes de la convocation, chacun des projets approuvés devra apporter quatre résultats spécifiques:

- (a) **Systématiser des expériences concrètes de développement de populations rurales, fondées sur des stratégies d'action collective.**

Le Fondo Mink'a de Chorlaví souhaite que sa contribution à l'apprentissage organisationnel soit solidement fondée sur la systématisation d'expériences concrètes de développement. Nous voulons apporter la connaissance et le savoir-faire à partir d'une vision soigneuse, critique et réfléchie de la pratique concrète de ceux qui agissent pour diminuer la pauvreté, modifier les systèmes d'exclusion, promouvoir le développement rural durable et améliorer la gestion des ressources naturelles. Voici un élément essentiel et indispensable que doivent recueillir toutes les propositions de projets qui postulent au Fondo.

Les propositions soumises au Concours devront apporter, en tant que premier produit, une systématisation ou description critique de stratégies concrètes d'action collective, sur la base des éléments suivants:

- i- La situation initiale des personnes, foyers, populations et/ou organisations qui ont participé au projet,
- ii- Les processus au moyen desquels on a défini et exécuté l'action collective, y compris les divers agents qui ont participé et le rôle qu'ils ont joué, les ressources mobilisées et les actions entreprises, les méthodologies utilisées, etc.
- iii- Les résultats de l'application de la stratégie au moment où l'étude a été conduite.
- iv- Le contexte où s'est développée la stratégie

(b) Analyser et expliquer les effets ou impacts de l'action collective sur la qualité de vie et l'équité dans les populations rurales.

La validité des contributions de chaque projet patronné par le Fondo, doit pouvoir être évaluée par tous ceux qui sont intéressés à leurs conclusions et recommandations. Pour le Fondo, un point de référence essentiel de cette évaluation, consiste des résultats, effets et impacts des expériences systématisées sur les conditions de vie des populations rurales et particulièrement, sur les conditions d'équité à l'intérieur de la société rurale.

À la fin de chaque projet patronné par le Fondo, on devra avoir une réponse claire et précise à la question suivante:

Quels ont été les changements dans la qualité de vie et l'équité des différents types d'individus, foyers, populations rurales qui ont participé à la stratégie d'action collective analysée par le projet?

Les changements dans la qualité de vie ont trait à un ou plusieurs des éléments suivants: (i) augmentation des revenus per capita et/ou par foyer; (ii) un meilleur accès aux services de base; (iii) de meilleurs niveaux de participation dans les processus et décisions qui touchent leur conditions et opportunités de développement.

Les changements dans l'équité se rapportent aux transformations dans les relations de pouvoir à l'intérieur d'une population rurale, de telle façon que les individus, foyers, couches sociales ou secteurs traditionnellement marginalisés aient; (i) une plus grande participation dans les stratégies et actions de développement et la prise de décisions et/ou (ii) une plus grande opportunité d'accès au capital humain,

physique, financier et social et/ou (iii) une plus grande participation dans la distribution des bénéfices du développement.

Les projets devront être clairs et directs dans leur abord et analyser les aspects d'équité contenus dans les stratégies d'action collective, y compris l'équité entre hommes et femmes du secteur rural. Par conséquent, le Fondo donnera priorité aux projets qui: (i) soient en rapport aux stratégies d'action collective expressément conçues pour tenir compte de cette considération d'équité à l'intérieur des populations rurales (par exemple, un projet où on a appliqué un abord d'équité de genre), et/ou (ii) qui dans l'analyse des facteurs qui ont déterminé les résultats ou effets de l'action collective aient inclu l'analyse explicite de variables ou phénomènes qui ont trait à l'accès équitatif de différents secteurs de la population rurale aux opportunités de développement, et/ou, (iii) que dans l'analyse des résultats de l'action collective aient inclu la considération de la distribution de ces effets et résultats entre différents secteurs de la population rurale.

(c) Analyser et expliquer les facteurs qui déterminent la qualité et l'efficacité des stratégies d'action collective.

Si les deux produits décrits précédemment se rapportent à la systématisation des stratégies d'action collective, de leurs résultats, effets et impacts, le troisième aspect intéressant correspond à une analyse en profondeur des facteurs qui incident sur la qualité et l'effectivité desdites stratégies d'action collective.

Nous demandons que cette analyse inclue au moins une réflexion sur les cinq éléments qui suivent:

- i- Le rôle du "capital social", c'est à dire, des institutions (Normes règles et valeurs sociales et culturelles), réseaux et organisations des populations rurales.
- ii- Le rôle des marchés et de leurs agents
- iii- Le rôle des politiques et programmes publics
- iv- Le rôle des agents intermédiaires, c'est à dire d'acteurs publics non gouvernementaux tels que les ONG, conseillers, organisations corporatives et politiques, églises, etc.
- v- L'effet des caractéristiques des individus et foyers engagés dans les stratégies d'action collective, en termes de leur capital humain, physique et financier.

(d) Tirer des conclusions, recommandations et leçons qui puissent contribuer à améliorer les capacités et rendement des organisations publiques, privées et sociales qui se consacrent en Amérique Latine à combattre la pauvreté, à modifier les systèmes d'exclusion, à promouvoir le développement rural durable et la gestion des ressources naturelles.

Tel que décrit, le Fondo Mink'a de Chorlaví a été établi pour faciliter l'apprentissage organisationnel qui permette d'améliorer les interventions pour réduire la pauvreté, modifier les systèmes d'exclusion, promouvoir le développement rural durable et améliorer la gestion des ressources naturelles.

Voilà pourquoi les projets doivent comprendre des propositions spécifiques en matière d'abord, méthodes, pratiques et instruments qui puissent intéresser les organisations publiques et privées qui veulent collaborer au perfectionnement des stratégies d'action collective de populations rurales, afin qu'elles conduisent à une amélioration significative des conditions de vie et d'équité.

DÉLAIS

8. Les délais des étapes du concours sont les suivants:

10 septembre 2001	Présentation de propositions et de toute la documentation exigée.
31 octobre 2001	Information publique des résultats du concours.
1 décembre 2001	Signature des contrats
30 juin 2002	Présentation de rapports de progrès.
30 novembre 2002	Présentation des rapports finals.

LE RÈGLEMENT DU FONDO MINK'A DE CHORLAVÍ.

9. Ce Concours est soumis aux normes du **Règlement du Fondo Mink'a de Chorlaví**. Il est essentiel que les postulants au concours connaissent et analysent au préalable et en détail ce Règlement. Il contient des renseignements sur:

- (a) Les caractéristiques des organisations qui peuvent présenter des propositions au concours.
- (b) Les délais pour la présentation des propositions et étapes du concours.
- (c) Les critères d'elligibilité, mérite et selection des projets.
- (d) Les montants maximaux que le Fondo accordera. Les postes budgétaire qui peuvent se financer et les exigences de co-financement.
- (e) Le processus de réception, évaluation et selection des propositions.
- (f) Les caractéristiques de format que doivent avoir les propositions.
- (g) Les contrats qui se signeront avec les organisations dont les projets seront choisis et la procédure pour le transfert de ressources de co-financement apporté par le Fondo.
- (h) Les délais pour l'exécution des projets sélectionnés.
- (i) Les rapports partiels et finals, techniques et financiers à être présentés.
- (j) Les attributions du Fondo Mink'a de Chorlaví pour prendre des décisions relatives à ce concours.
- (k) Autres aspects généraux du Concours et du Fondo Mink'a de Chorlaví.

INFORMATION ADDITIONNELLE

10- Le Règlement aussi bien que d'autres renseignements d'intérêt sont disponibles à Internet:
<http://www.FondoMinkaChorlavi.org>

On peut également les demander à :

RIMISP

Casilla 228 22, Santiago, Chile

Tel: (56-2) 236 45 57

Fax: (56-2) 236 45 58

rimisp@rimisp.cl